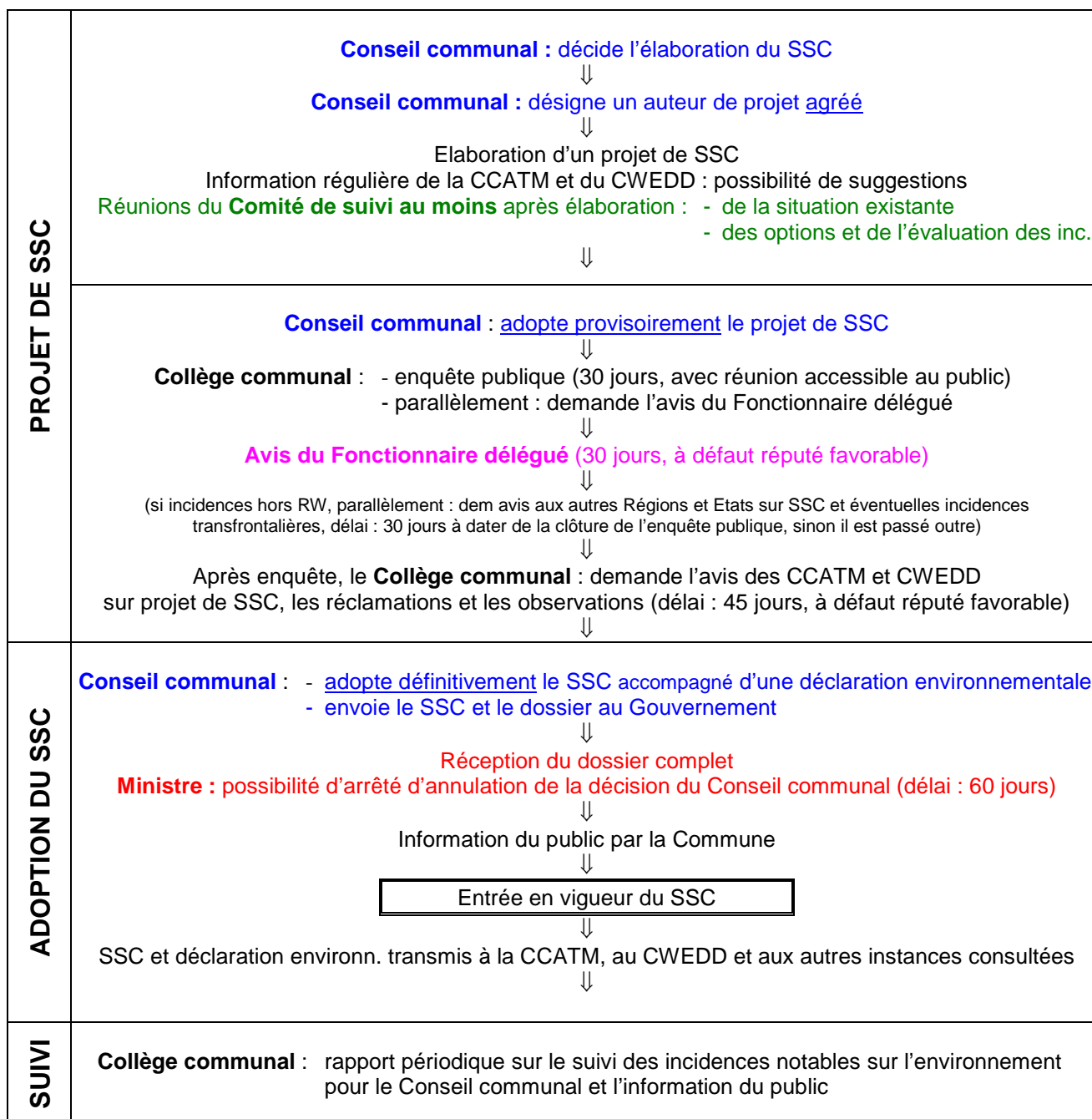


## Procédure d'élaboration d'un Schéma de structure communal (SSC)



### Articles du CWATUPE :

- Procédure d'élaboration d'un schéma de structure communal : article 17.
- Enquête publique : article 4 et 283/5.
- Procédure de révision : mêmes dispositions que pour l'élaboration, article 18.
- Suivi : article 18 bis.
- Pas d'abrogation possible.
  
- Les réunions du Comité de suivi sont prévues par l'arrêté octroyant à la commune une subvention pour l'élaboration ou la révision du schéma de structure communal